



SECTION GYMNASTIQUE

Réservé à la section

Discipline : Baby GAF GR Trampo Parkour
 Jour : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi
 Horaire :hh

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2018-2019

Cette fiche accompagnée du dossier complet est à rendre aux permanences d'inscriptions une semaine avant le début de toute activité gymnique

Nom des parents :
 Nom du/de la gymnaste :
 Prénom du/de la gymnaste :
 Date de naissance :/...../..... Nationalité :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Téléphone en cas d'urgence :
 E-mail parents :@.....
 E-mail gymnaste (si différent) :@.....

Dossier à constituer	<input type="checkbox"/> Certificat médical d'aptitude à la discipline souhaitée datant de moins de trois mois (ou attestation personnelle liée à un certificat de moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> Cotisation annuelle d'un montant de € à l'ordre du TUVB, payable à l'inscription*, comprenant la licence délivrée par la FFG. La cotisation est non remboursable. <input type="checkbox"/> 1 photo d'identité (1,5 x 2,5 cm) de l'année en cours <input type="checkbox"/> Talon "Club" de la notice d'assurance vous expliquant vos garanties et les différentes options complémentaires possibles
-------------------------------------	--

* La cotisation peut être réglée en plusieurs chèques datés du jour de l'inscription. L'encaissement du premier chèque se fera dès l'inscription, celui des autres s'échelonne au rythme d'un chèque par mois, le dernier étant déposé au plus tard en février 2019.

Important :

- Les gymnastes sont pris en charge de l'entrée à la sortie de la salle de cours selon le planning prévu. Les gymnastes sont sous la responsabilité de leur entraîneur.
- En aucun cas la responsabilité du club ne pourra être engagée si les gymnastes vont dans la salle de cours hors de la présence du moniteur.
- En cas d'accident le club procédera ou fera procéder aux premiers soins par les services autorisés.
- L'adhésion au club implique :
 - De veiller à l'assiduité aux cours,
 - Dans la mesure des possibilités, à suivre les déplacements de l'enfant,
 - De participer autant que possible à toutes les manifestations sportives (compétitions, défilés, fête, challenges, etc.) pour l'ensemble de la saison sportive,
 - L'achat d'une tenue réglementaire pour les compétiteurs.
- L'inscription aux cours « compétition » n'assure pas la participation du gymnaste à tel ou tel événement. La décision de participation aux compétitions est du ressort exclusif du professeur, basée sur les performances sportives.
- Les compétitions pourront donner lieu à un financement exceptionnel en cas d'éloignement important

Autorisations :

- J'autorise je n'autorise pas mon enfant à quitter seul le gymnase
 J'autorise je n'autorise pas la prise de vue de mon enfant durant les entrainements et ou manifestations
 J'autorise je n'autorise pas, lors de manifestations sportives, le transport de mon enfant dans des voitures particulières de bénévoles

Je soussigné, déclare inscrire pour la saison 2018-2019 et avoir pris connaissance du règlement de la section.

Date et signature